



TARIFS DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Avertissement : en application de la décision du 21 août 2017, la réutilisation des « informations publiques » contenues dans les archives publiques conservées par les Archives nationales du monde du travail est gratuite, tout comme la réutilisation des documents d'archives privées qui y sont conservés, à l'exception notable des fonds ayant le statut de dépôt.

Les modalités d'exécution de cette décision et ses restrictions sont précisées sur le site internet des ANMT et affichées en salle de lecture.

1. Tarifs de reproduction de documents fixes

A) Photocopies

Les photocopies sont effectuées uniquement sur place par le personnel pour les lecteurs présents en salle de lecture. Aucune photocopie ne sera envoyée par courrier.

Formats	Tarifs
A4 noir et blanc	0,30 cts
A3 noir et blanc	0,60 cts
A4 couleurs	4,00€
A3 couleurs	6,00€

B) Numérisations réalisées par notre service de reproductions

Les demandes de numérisation peuvent être réalisées directement en salle de lecture ou par mail (anmt@culture.gouv.fr). Un devis sera alors réalisé par le service. Le devis sera envoyé par mél ou par courrier au demandeur. Aucune numérisation ne sera réalisée directement sur place en salle de lecture.

Lorsqu'un document a déjà été numérisé, il est proposé gratuitement au demandeur par envoi électronique

Tarifs

L'envoi des numérisations ne se réalisera qu'après l'encaissement du règlement.

- Reproduction

Prix unitaire par image numérique JPEG ou PDF 300 dpi	5,00 €
---	--------

- Envoi des numérisations à distance

Avec support (CD-ROM)*	10,00€
Sans support (envoi électronique : lien de téléchargement Zéphyrin)	Gratuit

(*) Le tarif indiqué comprend les frais d'emballage et d'envoi



2. Tarif de reproduction de documents animés conservés sous format numérique

Seuls les documents sonores et audiovisuels déjà conservés aux Archives nationales du monde du travail sous format numérique peuvent faire l'objet d'une reproduction, soit qu'il s'agisse de documents nativement électroniques soit qu'ils aient déjà été numérisés.
Leur reproduction est gratuite : seuls les frais de matériel et d'envoi sont réclamés.

**Les reproductions sont envoyées uniquement sur DVD-Rom.
Tarif : 10€ l'unité.**

Fait à Roubaix, le 29 août 2017

La Directrice
des Archives nationales du monde
du travail



Anne Lebel